

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES
pour les 4e année de doctorat ou + en cotutelle qui
s'acquittent des droits d'inscription dans l'Université partenaire
au titre de l'année universitaire 2025-2026

- ☐ La fiche récapitulative d'inscription en 4e ou + de doctorat portant les avis du directeur de thèse, du co-directeur, du directeur de l'unité de recherche et et du directeur de l'école doctorale
(à télécharger à partir de la rubrique "documents administratifs" de votre espace personnel ADUM)
NB : Ce récapitulatif n'est disponible que lorsque la direction de l'école doctorale a validé votre dossier
- ☐ L'attestation d'inscription dans l'université partenaire
- ☐ La photocopie de la convention de cotutelle signée par toutes les parties
- ☐ L'attestation de bourse précisant le montant mensuel du financement et les dates de séjour en France ou la photocopie du contrat de travail durant le séjour en France
- ☐ L'attestation signée par le directeur du laboratoire d'accueil mentionnant :
 - les dates de séjour du doctorant dans le laboratoire entre le 1/09/2025 et le 31/08/2026
 - le montant mensuel du financement durant le séjour en France
 - éventuellement le complément de bourse
- ☐ La photocopie du dernier bulletin de salaire pour les doctorants salariés
- ☐ La photocopie de l'attestation de responsabilité civile valable du 1/09/2025 au 31/08/2026 portant la mention "vie privée" ou "scolaire et extra-scolaire" sauf si aucun séjour n'est prévu en France durant l'année universitaire.